

situation; la querelle n'était plus d'ordre interne. Il n'entrait pas dans mes attributions d'agir à titre de médiateur entre la Tchécoslovaquie et l'Allemagne.

A mon sens, M. Henlein et M. Frank doivent porter la responsabilité de la rupture finale, ainsi que leurs partisans, aussi bien à l'intérieur du pays qu'à l'extérieur, qui les incitaient à des actes extrémistes et anticonstitutionnels.

Cependant, j'éprouve beaucoup de sympathie envers la cause des Allemands des Sudètes. Il est certes pénible de se trouver sous la domination d'une race étrangère. Or, j'ai cru comprendre que depuis une vingtaine d'années, sans constituer à vrai dire un régime d'oppression et encore moins de "terreur", le régime tchécoslovaque avait été caractérisé par un manque de tact et de compréhension, par une intolérance mesquine et des distinctions injustes à un tel point que le ressentiment de la population allemande devait inévitablement aboutir à la révolte. Les Allemands des Sudètes estimaient aussi que le gouvernement tchécoslovaque leur avait déjà fait de nombreuses promesses et que rien, sinon peu de chose, en était résulté. Un tel traitement avait fait naître en eux un manque de confiance évident dans les hommes d'Etat et les chefs de la nation tchèque. Je ne puis dire jusqu'à quel point cette méfiance est bien ou mal fondée. Une chose est certaine, c'est qu'elle est un fait et qu'en dépit de leurs paroles conciliantes, ils n'inspirent aucune confiance aux habitants de la région des Sudètes. Ajoutons qu'au cours des dernières élections de 1935, le parti allemand des Sudètes a recueilli plus de suffrages que l'un quelconque des autres partis; il était effectivement le deuxième en importance numérique au Parlement de la nation. Il détenait 44 sièges dans un parlement qui en compte 300. Grâce aux adhésions subséquentes, il constitue maintenant le parti le plus nombreux, mais il est toujours exposé à une défaite au scrutin. Un certain nombre des membres de ce parti croient donc, pour ces raisons, que les méthodes constitutionnelles ne leur sont d'aucune utilité.

Certains froissements d'ordre local vinrent s'ajouter à ces griefs principaux. Les autorités tchèques nommèrent dans des régions totalement habitées par des sujets de nationalité allemande de nombreux fonctionnaires et agents de police qui ne parlaient pas du tout ou bien peu la langue allemande. Elles encouragèrent les colons tchèques à s'établir sur les terres transférées en vertu de la réforme agraire, au sein même des populations allemandes. On construisit de nombreuses écoles pour les enfants de ces envahisseurs tchèques, et l'on a généralement l'impression que les entreprises de l'Etat étaient adjugées à des compagnies tchèques de préférence aux firmes allemandes. On estime également que l'Etat s'est montré plus empressé à fournir du travail et des secours aux Tchèques qu'aux Allemands. Je crois que dans l'ensemble ces plaintes sont fondées. Tout récemment encore, lors de mon arrivée